

Paris, le 3 octobre 2022

Groupama Assurances Mutuelles lance une offre de rachat sur ses obligations senior subordonnées perpétuelles émises en 2014

Groupama Assurances Mutuelles (**Groupama**) annonce aujourd'hui le lancement d'une offre de rachat (l'**Offre de Rachat**) dans la limite de 400.000.000 d'euros en montant nominal (sous réserve du droit de Groupama d'augmenter ou diminuer ce montant à sa seule et entière discrétion) portant sur ses Obligations Senior Subordonnées Perpétuelles émises en 2014 d'un montant de 1.100.000.000 d'euros (ISIN : FR0011896513) (les **Titres**). Les Titres sont admis à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

L'objectif de l'Offre de Rachat pour Groupama est, entre autres, de gérer pro activement sa structure de capital. L'Offre de Rachat représente aussi pour les porteurs qualifiés l'opportunité de vendre leurs Titres.

L'Offre de Rachat débutera le 3 octobre 2022 et s'achèvera le 7 octobre 2022 à 16h00 (CET), sous réserve de changements causés par la prolongation, le retrait, la résiliation ou la modification de l'Offre de Rachat. Les résultats devraient être annoncés le 10 octobre 2022.

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas une invitation à participer à l'Offre de Rachat dans un quelconque pays dans lequel, ou vis-à-vis d'une quelconque personne pour laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La distribution de ce communiqué dans certains pays peut être restreinte par la loi. Les personnes en possession de ce communiqué sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires applicables.

Les Titres apportés dans le cadre de l'Offre de Rachat par des porteurs auxquels l'Offre de Rachat ne peut s'adresser ne seront pas acceptés. Groupama ne fournit aucune recommandation quant à l'opportunité de participer ou non à l'Offre de Rachat.

Etats Unis

L'Offre de Rachat n'est pas faite et ne sera pas faite directement ou indirectement aux États-Unis ou vis-à-vis de porteurs de Titres situés aux États-Unis, tels que prévu par le Regulation S du Securities Act de 1933, tel que modifié (le Securities Act), ni au profit de U.S. Persons (tel que ce terme est défini par le Regulation S du Securities Act (U.S. Person)), directement ou indirectement. Les Titres ne peuvent être apportés dans le cadre de l'Offre de Rachat de quelque manière que ce soit depuis les États-Unis, par des personnes situées ou résidentes aux États-Unis ou par les U.S. Persons. En conséquence, ce document et les copies de ce document ne peuvent directement ou indirectement être transmises, envoyées, distribuées aux États-Unis ou à ces personnes. Toute offre de vente en réponse à l'Offre de Rachat résultant directement ou indirectement d'une violation de ces restrictions sera invalide, et les offres de vente faites par une personne située ou résidant aux États-Unis ou tout agent, fiduciaire ou autre intermédiaire agissant pour un mandat donnant des instructions depuis les États-Unis ou par toute U.S. Person ne seront pas acceptées.

Contact analystes et investisseurs

Valérie Buffard – valerie.buffard@groupama.com – +33 (0)6 70 04 12 38

Ce communiqué ne contient pas et ne constitue pas une invitation ou incitation à participer à l'offre de rachat.